



Commission MAPA tenue en Mairie de CANDILLARGUES le jeudi 13 janvier 2022 à 17h30

Ordre du jour :

- Désignation d'un Vice-Président.
- Choix des entreprises pour la réalisation des travaux du Groupe Scolaire.

Personnes présentes :

Membres de la commission :

- Anthony MELIN Président
- Jacques CRUZ Titulaire
- Yann BENALET Titulaire
- Alain MONESTIER Titulaire

Membres à voix consultative :

- M. Nicolas GERVAIS, Maître d'œuvre
- Mme Muriel SANCHEZ, secrétaire chargée d'urbanisme.

Déroulement de la commission :

1/ **Élection d'un Vice-Président :**

Monsieur le Maire propose de nommer M. Ugo CAROTTI adjoint aux finances comme Vice-Président.

Vote : à l'unanimité

Monsieur Alain MONESTIER demande de nombreuses informations avant le début du point N°2 de l'ordre du jour.

Monsieur Monestier menace alors d'attaquer ce dossier sous prétexte que la loi a changé et estimant que le choix du Maître d'œuvre n'a pas été réalisé conformément aux textes.



Monsieur MONESTIER se lève et quitte la salle à 17h40.

2/ Marché « extension du Groupe Scolaire » :

Le marché comprend 11 lots, Monsieur Nicolas GERVAIS, Maître d'œuvre explique l'augmentation des coûts liée à la crise sanitaire, et se félicite de la maîtrise de ces derniers après les nombreuses négociations.

Critères d'analyse : Prix 40%
Technique 60%

Après explication de l'analyse des offres par le Maître d'œuvre, la commission à l'unanimité

Décide :

De retenir le classement des offres proposé
De valider la proposition d'attribution des différents lots du marché ;

Heure de fin de réunion : 18H15

Observations :

Conformément aux règles de la commande publique et notamment les articles R 2122-3 et R 2122-8, la Mairie de Candillargues a légalement recouru aux services de Monsieur Nicolas Gervais le Maître d'œuvre sans publicité préalable.

Le Maire

Anthony MELIN

